



---

# Avis public

## DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Avis public est par la présente donné :

Qu'une demande d'autorisation de démolition a été déposée en vertu du Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le # 484-2022 pour l'immeuble suivant :

- Un bâtiment résidentiel de type maison unifamiliale sis sur le lot désigné comme étant le numéro 5 106 344 du cadastre du Québec, situé au 503 avenue de la Pointe-Jameson.

Conformément à l'article 148.0.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), le Comité de démolition de Venise-en-Québec a été saisi de la demande lors de la réunion qui s'est tenu le 18 mars 2024.

Que toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée, à l'attention de :

M. Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier  
237, 16e Avenue Ouest, Venise-en-Québec  
[Direction@venise-en-quebec.ca](mailto:Direction@venise-en-quebec.ca)

DONNÉ ce 18<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier  
18 mars 2023

---

## Certificat de publication

Je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la demande d'autorisation de démolition 2024-0036 à l'hôtel de ville ainsi qu'au bureau de poste et sur la propriété du 503, avenue de la Pointe-Jameson en date du 18 mars 2024.

Tel que prévu au règlement 455-2018 adopté le 3 juillet 2018 par le conseil municipal, je, Lukas Bouthillier, Directeur général de Venise-en-Québec, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant la demande d'autorisation de démolition sur le site Internet de la Municipalité le 18 mars 2024.

---

Lukas Bouthillier, Adm.A, CPA Auditeur, M.Sc, DMA  
Directeur général et greffier-trésorier  
18 mars 2024